

lué par les trompettes, et posé sur l'Autel de la Chapelle, où les principaux des Paroisses se rangèrent, et le peuple demeura dans la galerie qui est joignant; au bout de la quelle, à cause de la multitude, on avoit dressé un Autel, où fut dit une Messe haute, et à la fin, une Prédication par le Gardien, sur l'Evangile du mesme jour. Apres, furent chantées les Vespres, et l'*Exaudiat* pour le Roy; à la fin des quelles les Processions sortant, s'allèrent ranger aupres d'un grand feu de ioye, dressé dans la place du Bourg au devant du chasteau, où ayant chanté le *Te Deum*, elles accompagnèrent le *Saint-Sacrement* à son retour dans l'église. »

Louis XIII, à son retour du Languedoc, où il était allé combattre les Calvinistes, traversa la province et fit son entrée à Grenoble le 29 novembre 1623. Il y reçut de Lesdiguières et du Parlement, accompagné des trois ordres, tous les honneurs qu'on peut rendre à un souverain; on éleva sur son passage un arc de triomphe représentant les sept merveilles du Dauphiné (1). Trois jours après il voulut visiter le château de Vizille, où le connétable le traita avec beaucoup de magnificence. Louis XIII, charmé des fêtes splendides prodiguées pour sa réception, ne fut pas moins satisfait de voir, dans la galerie du château, les exploits du feu roi son père, représenté en autant de tableaux différents. Sa Majesté retourna le lendemain à Grenoble, d'où elle partit bientôt pour Paris, accompagnée du connétable dont la présence lui était nécessaire, soit par la dignité de sa charge, soit par l'utilité de ses conseils.

Vizille était encore plein des souvenirs du despotisme féodal, quand des paroles de liberté s'y firent entendre et lui méritèrent une place dans les annales de la Révolution

(1) Voir notre brochure, *les sept Merveilles du Dauphiné*, dans la *Revue du Lyonnais* du 31 mars 1854, tome VIII (nouv. série).